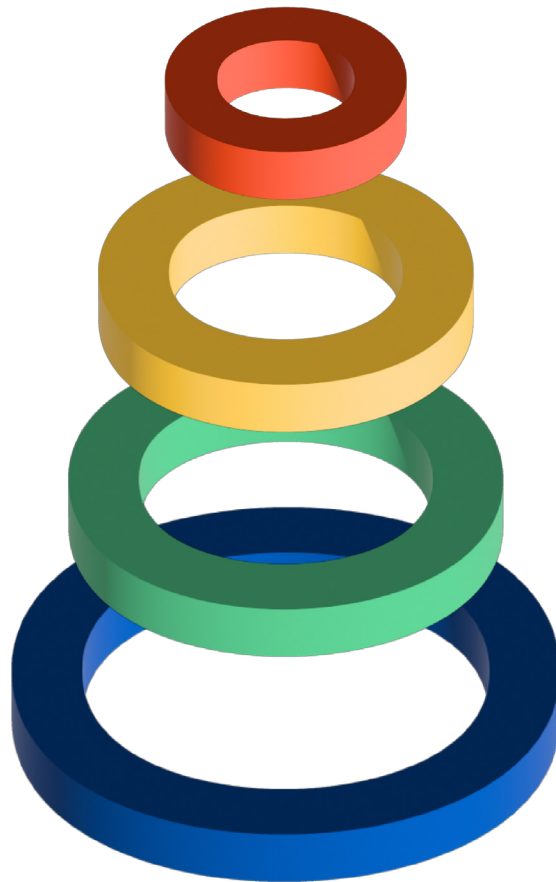


Encadrement de l'utilisation de l'IAg dans son cours

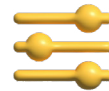
Contexte

Cette ressource synthétise l'encadrement de l'utilisation de l'IAg par les personnes étudiantes dans son cours. Elle a pour objectif de vous aider à situer les permissions que vous souhaitez accorder pour votre cours ou certaines activités concernant l'IAg.



Utilisation interdite

Utilisation de l'IAg strictement interdite



Utilisation restreinte

Utilisation autorisée avec des limitations



Utilisation encouragée

Utilisation activement promue de l'IAg



Utilisation requise

Utilisation obligatoire de l'IAg

Encadrement de l'utilisation de l'IAG dans son cours

Niveaux

Utilisation interdite	L'IAg n'est pas autorisée.
Utilisation permise, mais restreinte	L'IAg peut être utilisée pour des tâches simples , sans lien direct avec la démonstration de compétence disciplinaire recherchée dans l'activité. Il s'agit principalement d'aide technique ou linguistique par exemple. Le contenu généré n'est pas l'objet de la compétence développée .
Utilisation encouragée	L'IAg est utilisée pour des tâches complexes , permettant de préparer ou structurer l'activité. La personne étudiante est soutenue pour l'interprétation et l'analyse de ressources ainsi que la production de supports.
Utilisation requise	L'IAg est intégrée dans les objectifs d'apprentissage du cours. Elle est un moyen pour accomplir des tâches disciplinaires et développer la compétence visée.

Ressource complémentaire

[Formulaire de déclaration de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative](#), disponible [sur la page dédiée du site des bibliothèques](#).

Références

Centre de pédagogie universitaire – Université de Montréal (2025). Encadrement de l'utilisation de l'IA générative en enseignement : Exemples de formulations pour les plans de cours. Récupéré le 23 juillet 2025, de <https://cpu.umontreal.ca/enseignement-apprentissage/enseigner-numerique/ia/encadrement-iag/>